

Initiatives parlementaires

la centrale nucléaire de Darlington coûterait au moins un billion de dollars et qu'il pourrait faire au moins 200 000 victimes.

Je pourrais donner encore bien d'autres exemples. Cela m'amène à soulever une autre question importante, celle de la sécurité de l'énergie nucléaire. Je crois que c'est une question fondamentale dans l'esprit des gens. Cette énergie n'est certainement pas économique. Elle n'est sûrement pas sans effet sur l'environnement. À mon avis, c'est là un fait reconnu, mais est-elle sécuritaire?

Monsieur le Président, écoutez bien ceci. Je crois que vous serez bouleversé. En 1993, la Commission de contrôle de l'énergie atomique a relevé 700 incidents inhabituels survenus dans les 22 centrales nucléaires en exploitation au Canada. Cela équivaut à environ deux incidents par jour. Vous êtes étonné. Je le suis moi aussi. Ces incidents vont du déversement d'eau lourde radioactive à des hausses de puissance subites et inexplicables. De ces incidents, 270 ont été suffisamment graves pour justifier un rapport complet à l'EACL et une enquête subséquente. C'est incroyable! Deux incidents par jour justifient une enquête en bonne et due forme.

Les rapports annuels de la Commission de contrôle de l'énergie atomique contiennent amplement de preuves des dangers inhérents à la technologie nucléaire. Les exemples suivants m'ont vraiment convaincu de la nécessité de faire quelque chose pour empêcher une catastrophe imminente de se produire. Ainsi, on a signalé qu'en août 1992, de l'eau lourde radioactive provenant de la centrale A de Pickering s'est déversée dans le lac Ontario, en aval des usines de traitement des eaux des localités d'Ajax et de Whitby, nécessitant la fermeture de ces usines. Cet incident a provoqué la plus forte émission de tritium radioactif dans les lacs depuis la mise en service du réacteur en 1971.

Et la liste se poursuit. Une baleine échouée sur une plage au Québec était bleue et malade et portait des cicatrices; des déchets nucléaires s'écoulaient dans les Grands Lacs.

Dans le rapport de 1992, celui qui a vraiment attiré mon attention, on lit qu'en mars 1993 Ontario Hydro a découvert une grave défaillance au cours de l'analyse d'un accident ayant provoqué une importante fuite du liquide de refroidissement du réacteur. L'analyse a montré que la conséquence d'un tel accident, s'il survenait lorsque la centrale fonctionne à plein rendement, serait inacceptable. Le terme inacceptable est sans doute un euphémisme pour désastre.

Les centrales nucléaires ne sont donc pas sûres. Elles ne sont pas économiques. Elles ne sont pas saines pour l'environnement. Elles représentent une menace pour notre santé et elles coûtent les yeux de la tête. Pourquoi donc maintenir cette voie sans issue qui coûte si cher aux contribuables?

• (1830)

Monsieur le Président, mon temps de parole touche à sa fin. Je vais donc m'asseoir et écouter nos amis d'en face expliquer aux contribuables canadiens pourquoi le gouvernement devrait continuer à subventionner ce secteur.

Il est à espérer qu'un de ces jours un petit éclair les frappera et les poussera à aller voir le ministre des Finances pour lui dire: «Monsieur le Ministre, il est temps de mettre un terme à cette folie. Faites économiser des centaines de milliers de dollars aux contribuables canadiens. Donnez-leur un environnement plus sûr, plus sain. Donnez-leur maintenant quelque chose qui soit viable aux points de vue économique et écologique.» La seule manière de le faire est de cesser de financer le secteur nucléaire canadien.

Le président suppléant (M. Kilger): Au cours de son intervention, le député a dit que la présidence avait été bouleversée. Je n'en suis pas si sûr. Je cherche encore cette petite ville de la province chinoise de la Saskatchewan.

M. Leonard Hopkins (Renfrew—Nipissing—Pembroke, Lib.): Monsieur le Président, nous y voilà encore! Le NPD qui revient à la charge avec son vieux projet de loi. Le même vieux parti. Les mêmes discours surannés. Les mêmes conclusions erronées. . .

M. Riis: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je veux entendre le discours du député. Or, il a mentionné le Parti NPD. Pensez-y. Ça ferait le Parti Nouveau Parti démocratique. S'il veut parler de nous, qu'il dise au moins le Nouveau Parti démocratique.

Le président suppléant (M. Kilger): Sauf le respect que je dois au député, il n'y a pas matière à rappel au Règlement.

M. Hopkins: Monsieur le Président, je croyais être très gentil en les appelant de cette façon, car j'ai déjà entendu bien pire.

Je tiens à rappeler au député que le premier ministre de l'Ontario, Bob Ray, accompagnait le premier ministre du Canada, lorsque nous avons vendu deux réacteurs nucléaires à la Chine. Il s'est montré très fier de la technologie canadienne. Je sais que cela lui a attiré quelques critiques, mais il comprend vraiment ce que sont la recherche et le développement et nous le respectons à cause de cela.

Ce projet de loi empêchera le gouvernement fédéral d'accorder une aide financière ou technique aux projets de réacteurs nucléaires, sauf s'il s'agit de réacteurs produisant des isotopes à des fins médicales.

Le député a fait grand cas du gaspillage d'argent. Permettez-moi, avant tout, de faire valoir un point très important. Il faudrait préciser, étant donné les affirmations du député, que ceci ne concerne que la consommation canadienne. De 1952 à 1992, le gouvernement canadien a investi 4,7 milliards de dollars dans l'énergie atomique du Canada Limitée. En 30 ans, de 1962 à 1992, l'industrie nucléaire canadienne a rapporté 23 milliards de dollars aux Canadiens. À mon avis, un rendement de 5 \$ sur chaque dollar investi, ce n'est pas un mauvais investissement.

Le NPD a appris une chose. Il lui a fallu un certain temps, mais il a appris que les isotopes sont utiles en médecine. Les radio-isotopes ont diverses applications. Ils servent à stériliser les instruments médicaux. Le député ne semble pas comprendre que le cobalt 60, un sous-produit des réacteurs d'Ontario Hydro, est en fait un isotope. Le député ne semble pas comprendre cela. Il